

◎日本国政府と象牙海岸共和国政府との間の貿易取極

(略称) 象牙海岸との貿易取極

昭和四十五年五月二十六日 東京で署名  
昭和四十五年五月二十六日 効力発生  
昭和四十五年六月十五日 告示

(外務省告示第一一八号)

目次

ページ

前文	三三五
第一条 貿易量増大の努力	三三五
第二条 輸出入許可の付与に関する法令の範囲内の最恵国待遇	三三五
第三条 第二条を適用する主要産品	三三五
第四条 関税に関する法令の範囲内の最恵国待遇	三三五
第五条 交換可能通貨による支払	三三六
第六条 科学技術知識の交換の容易化	三三六
第七条 入国、滞在、旅行及び居住に関する法令の範囲内の無差別待遇	三三六
第八条 ガットの正常関係における協力	三三七
第九条 取極の実施に関する協議	三三七
第十条 効力発生及び有効期間	三三七

末	文	三三七
A	表 日本国の象牙海岸共和国向け輸出品	三三八
B	表 象牙海岸共和国の日本国向け輸出品	三四一

訳文

日本国政府と象牙海岸共和国政府との間の貿易取極

日本国政府及び象牙海岸共和国政府は、両国間の貿易を発展させることを希望し、次の規定を適用することを合意した。

第一条

両政府は、両国間の貿易の量を増大し、かつ、これをできる限り高い水準に維持するように、それぞれの国で施行されている法令の範囲内で努力する。

第二条

両政府は、輸出及び輸入の許可の付与につき、それぞれの国で施行されている法令の範囲内で、第三国に与える待遇よりも不利でない待遇を与える。

第三条

第二条の規定は、なにかんづく、この取極に附属するA表及びB表に例として掲げるそれぞれの国の産品に適用する。

第四条

関税及びこれに関する手続に関し、いずれの一方の国の政府

Accord Commercial entre le Gouvernement du Japon et le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire

Le Gouvernement du Japon et le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, animés du désir de développer les échanges commerciaux entre les deux pays, sont convenus d'appliquer les dispositions suivantes:

Article I

Les deux Gouvernements s'efforceront d'augmenter, dans le cadre des lois et règlements en vigueur dans leurs pays respectifs, le volume des échanges commerciaux entre les deux pays et de le maintenir à un niveau aussi élevé que possible.

Article II

Les deux Gouvernements s'accorderont dans le cadre des lois et règlements en vigueur dans leurs pays respectifs, un traitement non moins favorable que celui accordé à un pays tiers, dans l'octroi réciproque des autorisations d'importation et d'exportation.

Article III

Les dispositions de l'Article II s'appliquent, entre autres, aux produits de chacun des deux pays énumérés à titre d'exemple dans les listes A et B annexées au présent Accord.

Article IV

En ce qui concerne les droits de douane et

前文

貿易量増大の努力

輸出入許可の付与に関する法令の範囲内の最恵国待遇  
第二条を適用する主要産品

関税に関

する法令の範囲内の最恵国待遇

も、他方の国の産品に対し、それぞれの国で施行されている法令の範囲内で、第三国に与える待遇よりも不利でない待遇を相互に与える。

### 第五条

交換可能な通貨による支払

この取極に基づいて行なわれる貿易に関する支払及び他の支払で、それぞれの国で施行されている為替管理に関する法令に従つて認められるものは、交換可能な通貨により行なう。

### 第六条

科学技術知識の交換の容易化

両政府は、とくに、それぞれの国の領域内における経済の発展及び生活水準の向上に資するため、それぞれの国で施行されている法令の範囲内で、科学的及び技術的知識の交換を容易にする。

### 第七条

入国、滞在、旅行及び居住に関する法令の範囲内の無差別待遇

両国間の貿易を發展させ、かつ、経済関係を強化するため、いずれの一方の国の政府も、他方の国の国民の自国の領域における入国、滞在、旅行及び居住を、それぞれの国で施行されている法令の範囲内で、かつ、無差別の原則に従い、容易にする。

les formalités y afférentes, le Gouvernement de l'un des deux pays accordera aux produits de l'autre pays, dans le cadre des lois et règlements en vigueur dans leurs pays respectifs, un traitement non moins favorable que celui qui est accordé à ceux d'un pays tiers.

### Article V

Les paiements relatifs aux échanges des produits réalisés au titre du présent Accord ainsi que les autres paiements admis conformément aux lois et règlements en matière de contrôle des changes en vigueur dans leurs pays respectifs s'effectuont en monnaies convertibles.

### Article VI

Les deux Gouvernements faciliteront, dans le cadre des lois et règlements en vigueur dans leurs pays respectifs, l'échange des connaissances scientifiques et techniques qui seront utilisées particulièrement pour le développement économique et le relèvement des niveaux de vie dans les territoires des pays respectifs.

### Article VII

Le Gouvernement de l'un des deux pays facilitera, dans le cadre des lois et règlements en vigueur dans leurs pays respectifs et conformément au principe de non-discrimination, l'entrée, le séjour, le voyage et la résidence des ressortissants de l'autre pays dans son territoire national, afin de développer le commerce et de resserrer les relations économiques entre les deux pays.

ガットの  
正常関係  
における  
協力

取極の実  
施に關す  
る協議

効力発生  
及び有効  
期間

末  
文

## 第八条

両国は、関税及び貿易に関する一般協定に規定されている正常な関係のわく内で協力する。

## 第九条

(1) いずれの一方の国の政府も、この取極の実施に關して他方の国の政府が行なう申入れに対し、好意的考慮を払う。

(2) この取極の実施から生ずる問題を検討するため、両政府間の合意により混合委員会を開催することができる。混合委員会は、両国間の経済関係を改善するためのすべての措置を両政府に提案することができる。

## 第十条

この取極は、署名の日に効力を生じ、一年間効力を有する。この取極は、いずれか一方の政府がその有効期間の満了の三箇月前の書面による予告によつて廃棄しない限り、暗黙の更新により一年ずつ更新される。

千九百七十年五月二十六日に東京で、フランス語により本書二通を作成した。

日本国政府のために

佐藤栄作

象牙海岸共和国政府のために

コナン・ベディエ

## Article VIII

Les deux pays collaboreront dans le cadre des relations normales prévues par l'Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce.

## Article IX

1) Le Gouvernement de l'un des deux pays accueillera avec sympathie les représentations que le Gouvernement de l'autre pays pourra lui faire au sujet de la mise en oeuvre du présent Accord.

2) Une commission mixte pourra se réunir après accord commun entre les deux Gouvernements en vue d'examiner les problèmes soulevés par la mise en oeuvre du présent Accord: elle pourra proposer aux deux Gouvernements toutes mesures tendant à améliorer les relations économiques entre les deux pays.

## Article X

Le présent Accord entrera en vigueur à la date de la signature et sera valable pour une période d'un an. Il sera renouvelable d'année en année par tacite reconduction pour une nouvelle période d'un an tant que l'une ou l'autre partie ne l'aura pas dénoncé par écrit avec un préavis de trois mois avant son expiration.

Fait à Tokyo, le 26 mai 1970, en double exemplaire en langue Française.

Pour le Gouvernement du Japon

(Signé) Eisaku Sato

Pour le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire

(Signé) Konan Bedie

A 表

日本国の象牙海岸共和国向け輸出品

(A) 機械類及び輸送用機器類

a 機械類（電気機器を除く。）

- 一 原動機
- 二 農業用機械
- 三 事務用機器
- 四 繊維機械及び皮革機械
- 五 建設機械
- 六 その他の機械

b 電気機器

- 一 送配電用品
- 二 通信機器、ラジオ用又はテレビジョン用の送受信機器及び無線応用機器
- 三 家庭用電気機器
- 四 その他の電気機器

Liste A

Produits japonais pouvant être exportés  
à la République de Côte d'Ivoire

(A) MACHINES ET MATERIEL DE TRANSPORT

a. MACHINES (Non compris machines et appareils électriques)

- 1 Moteurs
- 2 Machines, appareils et engins agricoles
- 3 Machines et appareils de bureau
- 4 Machines et appareils pour le filage des matières textiles, et machines et appareils pour la préparation et le travail des cuirs et peaux
- 5 Machines et appareils de construction
- 6 Machines et appareils divers

b. MACHINES ET APPAREILS ELECTRIQUES

- 1 Equipement pour distribution de l'électricité
- 2 Appareils de transmission et de réception pour la radio-téléphonie et la radio-télégraphie, appareils d'émission et de réception pour la radiodiffusion et la télévision et autres appareils de télécommunication
- 3 Appareils électro-mécaniques à usage domestique
- 4 Appareils électriques divers

- c. 車両
- 一 鉄道用車両
  - 二 道路走行車両
- a 光学機器類、医療用機器、精密機器類
- (B) 金属及び鉄鋼製品
- 一 鉄鋼及びその製品
  - 二 非鉄金属及びその製品
- (C) 化学品
- 一 合成樹脂及びその製品
  - 二 染料及び顔料
  - 三 ゴム製品
  - 四 有機界面活性剤及びその他の油脂製品
  - 五 一般写真フィルム
  - 六 蚊取線香
  - 七 化学薬品及びその他の有機化学品
- (D) 繊維及び繊維製品
- 一 織物用繊維の糸
  - 二 綿織物
  - 三 絹織物
  - 四 毛織物
  - 五 合成繊維織物

- c. VEHICULES
- 1 Vehicules pour voies ferrées
  - 2 Vehicules terrestres
- d. INSTRUMENTS ET APPAREILS D'OPTIQUE; INSTRUMENTS ET APPAREILS MEDICO-CHIRURGICAUX; INSTRUMENTS ET APPAREILS DE PRECISION
- (B) METALLS ET OUVRAGES EN METALLS
- 1 Fer, acier et ouvrages en fer et acier
  - 2 Métaux non ferreux et ouvrages en ces métaux
- (C) PRODUITS CHIMIQUES
- 1 Matières polymérisées et leurs ouvrages
  - 2 Teintures et colorants
  - 3 Ouvrages en caoutchouc
  - 4 Produits organiques tensio-actifs et autres produits d'huile et de graisse
  - 5 Pellicules photographiques
  - 6 Produits anti-moustiques
  - 7 Médicaments chimiques et autres produits chimiques organiques
- (D) FIBRES TEXTILES ET PRODUITS EN FIBRES TEXTILES
- 1 Fils de fibres textiles
  - 2 Tissus de coton
  - 3 Tissus de soie
  - 4 Tissus de laine
  - 5 Tissus de fibres textiles synthétiques

- 六 人造織維織物  
七 特殊織物及びその製品

(B) 雜品目

- 一 室内衛生用品及び照明器具  
二 衣類  
三 履物  
四 文房具、運動用具、樂器  
五 真珠、洋傘等裝器具類  
六 スライド・ファスナー等日用雜貨類  
七 陶磁器製品  
八 玩具  
九 刃物、洋食器等日用金屬製品  
十 家具

(P) 農水産物

- 一 魚介かん詰  
二 果実ジュース及び果実調整品  
三 寒天  
四 化学調味料  
五 むしろ  
六 除虫菊及びその製品  
七 茶  
八 葉たばこ及び製造たばこ

(E) PRODUITS DIVERS

- 6 Tissus de fibres textiles artificielles  
7 Tissus spéciaux et produits en ces tissus  
1 Matériel sanitaire et appareils d'éclairage  
2 Vêtements  
3 Chaussures  
4 Articles pour bureau et pour sport et instruments de musique  
5 Articles de parure (perles, parasols, etc.)  
6 Marchandises et produits divers à usage domestique (fermetures à glissière, etc.)  
7 Porcelaines et faïences  
8 Jouets  
9 Produits en métaux à usage domestique (coutellerie et argenterie de table, etc.)  
10 Meubles

(F) PRODUITS AGRICOLES ET DE PÊCHE

- 1 Conserves de poisson  
2 Jus de fruits et confiture de fruits  
3 Agar-agar  
4 Condiments et assaisonnements composés  
5 Nattes  
6 Pyrèthres et produits en pyrèthres  
7 Thé  
8 Tabacs en feuilles, cigars et cigarettes

象牙海岸  
共和国の  
日本国向  
け輸出品

B表

象牙海岸共和国の日本国向け輸出品

- 1 コーヒー
- 2 コーヒーエキス
- 3 インスタントコーヒー
- 4 カカオ豆及びココアペースト
- 5 ココア粉
- 6 カカオ脂
- 7 精油
- 8 パーム油及びパーム核油
- 9 ゴム
- 10 綿
- 11 綿実
- 12 葉たばこ
- 13 パイナップル
- 14 樹皮付木材
- 15 合板及び挽いた木材
- 16 その他

Liste B

Produits ivoiriens pouvant être exportés au Japon

- 1 Café
- 2 Extrait de café
- 3 Café soluble
- 4 Cacao en fèves et en masse
- 5 Poudre de cacao
- 6 Beurre de cacao
- 7 Huiles essentielles
- 8 Huile de palme et palmiste
- 9 Caoutchouc
- 10 Coton
- 11 Graines de coton
- 12 Tabac en feuilles
- 13 Ananas
- 14 Bois en grumes
- 15 Sciage et contreplaqué
- 16 Divers

(参考)

この取極は、象牙海岸共和国との間に輸出入許可の付与及び関税並びに入国、滞在、旅行及び居住に関する法令の範囲内の最恵国待遇を相互に与えること並びにガットの正常な関係の枠内で両国が協力することを主な内容としている。